

Attaques inégalées contre la Fonction publique et les services publics

16 mars 2018



Le gouvernement lance un plan d'attaque global contre la fonction publique et les services publics qu'elle assure.

Premier round : la mise en place à l'automne 2017 du programme Action publique 2022, qui ne vise rien moins qu'à réduire à portion congrue (si ce n'est détruire en grande partie) le service public en transférant des missions au secteur privé, en liquidant purement et simplement d'autres missions, et en restructurant toutes les autres.

Ce n'est pas tout !

Round 2, le 1er février 2018, avec l'annonce au 1er comité interministériel de la transformation publique, d'un plan en 4 chantiers d'attaques globales contre le statut de la fonction publique, la rémunération au mérite, la mobilité et le dialogue social.

ATTAQUES CONTRE LES MISSIONS Au menu :

restructurations, privatisations
et abandons de missions

Le 1er ministre Edouard Philippe a défini par une lettre de mission adressée aux ministres, le 26 septembre 2017, les objectifs prioritaires du programme « Action publique 2022 ».

Cette lettre indique que « les missions de l'ensemble des acteurs publics » - Etat, opérateurs, collectivités territoriales et organismes de sécurité sociale - seront revues « profondément et durablement » pour répondre aux « objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de réduction de la dépense publique ».

Le comité d'action publique 2022 est par cette lettre chargé d'identifier des « réformes structurelles et des économies significatives et durables », sur l'ensemble du champ des administrations publiques.

C'est dans ce but que le comité est directement invité à proposer des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions.

La privatisation et la réduction de la voilure de services publics est en route avec un unique objectif comptable : une hypothétique réduction des coûts !

Un habillage de concertation : le forum de l'action publique

Le ministre Darmanin a lancé une concertation avec les organisations syndicales à l'automne dernier, un questionnaire dématérialisé auprès des usagers et agents a été mis en ligne de l'automne jusque mi-février, et ont été mis en place six « ateliers de co-construction » avec les agents (Dijon, Montpellier, Toulouse, Nantes, Strasbourg, Lille) avec en supplément un atelier à Paris portant sur la transition numérique pour la gestion des ressources humaines, et enfin treize « forums régionaux des services publics ».

Achèvement du processus de concertation fin février 2018.

Mais pour l'heure, hormis les ateliers de co-construction avec des agents triés sur le volet, aucun forum de débat public n'a été ouvert...

DU CONTRAT SOCIAL

C'est en réalité à une remise en cause du contrat social, socle de notre société que veut procéder le gouvernement. Il s'agit là d'une volonté de transformer la société pour laisser place à un projet ultra libéral : moins d'Etat, moins de services publics, moins de fonctionnaires (120 000 suppressions d'emplois) moins de dépenses publiques (60 milliards de réduction de dépenses publiques). Le secteur public est sommé de s'aligner sur le privé et ses méthodes de management. Pour parfaire la déconstruction du contrat social, le gouvernement a ajouté d'autres outils à CAP 2022 telle la Loi ESSOC (pour une société de confiance) qui met en avant le droit à l'erreur et le développement de la numérisation dans tous les actes de la vie. Le gouvernement a annoncé qu'il engage cinq chantiers transversaux : simplification administrative, transformation numérique, « rénovation » du cadre des ressources humaines, organisation territoriale des services publics, « modernisation » de la gestion budgétaire et comptable. Qu'on ne s'y trompe pas : la transition numérique globalisée voulue par le gouvernement, ouvre la route à une société connectée mais totalement déshumanisée.

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Attaques-inegalees-contre-la-Fonction-publique-et-les-services-publics>